

Francia – Forschungen zur westeuropäischen Geschichte

Bd. 37

2010

DOI: 10.11588/fr.2010.0.44912

Copyright

Das Digitalisat wird Ihnen von perspectivia.net, der Online-Publikationsplattform der Stiftung Deutsche Geisteswissenschaftliche Institute im Ausland (DGIA), zur Verfügung gestellt. Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

CHRISTINE TAUBER

ENTRE »VANDALISME« ET NORMALISATION

L'abbé Grégoire et la politique culturelle jacobine *

L'ébranlement de la Convention nationale suite à l'explosion de la fabrique de poudre de Grenelle le 14 fructidor l'an III tôt le matin fut certainement plus grand que le bouleversement causé par le »Rapport sur les destructions opérées par le Vandalisme, et sur les moyens de le réprimer«, présenté par l'abbé Grégoire le même jour à la tribune de la Convention. Bien que Grégoire se servît de tous les registres des pamphlétaires et accusateurs de la rhétorique contemporaine, la restitution du calme et le rétablissement de l'ordre étaient plus urgents pour les autorités publiques que le fait qu'un intellectuel fût bouleversé par la destruction d'œuvres d'art¹.

1. »Je créai le mot pour tuer la chose.«

L'invention et l'instauration du terme »vandalisme«² par l'abbé étaient néanmoins conçues comme acte de violence. Dans ses »Mémoires«, rédigés entre 1802 et 1808, il proclame avec fierté: *Je créai le mot pour tuer la chose*³. C'était dans son »Rapport sur les inscriptions des monumens publics«, le 11 janvier 1794 (c'est-à-dire sept mois avant ses fameux rapports sur le vandalisme) qu'il utilisa pour la première fois ce mot en mettant l'accent sur le suffixe »-isme« qui le rapprochait de »fanatisme«:

À ces mesures de sagesse, la Convention nationale doit en joindre d'autres, pour assurer la conservation des inscriptions antiques dont le temps a respecté l'existence. Les décrets rendus à cet égard paroissent insuffisans, et l'on ne peut inspirer aux citoyens trop d'horreur pour ce vandalisme qui ne connoît que la destruction⁴.

* Pour une présentation plus étendue de mes recherches sur les »Rapports sur le Vandalisme« voir Christine TAUBER, *Bilderstürme der Französischen Revolution. Die Vandalismusberichte des Abbé Grégoire*, Fribourg-en-Brigau 2009 (édition bilingue des trois rapports avec commentaire et introduction).

1 *Gazette nationale ou Le Moniteur universel*, vol. 21, n° 346, sextidi 16 fructidor l'an II^e [mardi, 2 septembre 1794, vieux style], p. 642–643.

2 Sur le terme »vandalisme« et son horizon historique voir surtout Pierre MICHEL, *Barbarie, Civilisation, Vandalisme*, dans: Rolf REICHARDT, Eberhard SCHMITT (dir.), *Handbuch politisch-sozialer Grundbegriffe in Frankreich 1680–1820*, t. 8, Munich 1988, p. 7–49; Édouard POMMIER, *Notes sur l'utilisation du terme »vandalisme« dans la France de l'époque révolutionnaire*, dans: Miguel EGAÑA (dir.), *Du vandalisme. Art et destruction*, Bruxelles 2005, p. 13–28; Simone BERNARD-GRIFFITHS, Marie-Claude CHEMIN, Jean EHRARD (dir.), *Révolution française et »vandalisme révolutionnaire«*. Actes du colloque international de Clermont-Ferrand, 15–17 décembre 1988, Paris 1992; Daniel HERMANT, *Le vandalisme révolutionnaire*, dans: *Annales ESC*, juillet/août 1978, p. 703–719.

3 Henri GRÉGOIRE, *Mémoires*. Introduction par Jean-Michel Leniaud, Paris 1989, p. 60.

4 ID., *Rapport sur les inscriptions des monumens publics*, séance du 22 nivôse, l'an II, Paris 1794, p. 9.

Un néologisme, donc, qui devait supprimer le fait que de grandes quantités d'œuvres d'arts avaient été détruites par les révolutionnaires, un néologisme «apte à tuer». Des éruptions d'agressivité verbale se trouvent assez souvent dans les textes de l'abbé des années 1792/93/94. Son antiroyalisme acharné, qui le portait jusqu'à écrire des tirades sanglantes, se manifestait dans son «Essai patriotique sur les arbres de la liberté» du printemps 1794: *La destruction d'une bête féroce, la cessation d'une peste, la mort d'un roi pour l'humanité des motifs d'allégresse*⁵. Par contre, dans la perspective rétrospective de ses «Mémoires», il insiste sur le fait qu'il n'a pas signé la sentence de mort contre Louis XVI⁶ – étant donné que son rôle ecclésiastique le rendait ennemi de toute peine de mort et que, de toute façon, il s'était trouvé en mission à Chambéry loin de la capitale dans ce moment crucial⁷. Voilà seulement quelques-unes des ambivalences qui caractérisent la vie politique et la personnalité du «bon curé d'Emberménil», Henri Grégoire: Quoiqu'il fût sympathisant des montagnards, ses opinions politiques ne sont pas faciles à classer définitivement; plutôt solitaire, il sut survivre à tous les tournants de la Révolution; même le fait qu'il resta fidèle à ses convictions profondément religieuses et qu'il aima se montrer à la Convention dans son habit d'évêque constitutionnel de Blois ne pouvaient pas l'éloigner de la tribune politique mouvementée des années 1790. Il défendait les droits des noirs dans les colonies, des juifs et des autres minorités – en même temps, sa politique culturelle poursuivie surtout dans le Comité d'instruction publique ne manquait pas de rigidité égalitaire⁸.

Membre non seulement du club des Jacobins mais aussi d'une impressionnante quantité d'académies scientifiques⁹, Grégoire entra en correspondance avec les plus importants intellectuels et hommes politiques et européens et américains de son temps. En outre, le bon pasteur Jean-Frédéric Oberlin, de Strasbourg, était un de ses amis. L'expertise physiologique, s'in-

5 ID., *Essai historique et patriotique sur les arbres de la liberté*, Paris 1794, p. 47.

6 Un autre chef-d'œuvre comparable d'agitation antimonarchique et d'argumentation sophistique se trouve dans: ID., *Opinion du citoyen Grégoire, Député du Département de Loir-&-Cher Concernant le jugement de Louis XVI*; Séance du 15 novembre 1792, l'an premier de la République française, p. 9–8: *Et moi aussi, je réproouve la peine de mort; &, je l'espère, ce reste de barbarie disparaîtra de nos lois. Il suffit à la société que le coupable ne puisse plus nuire: assimilé en tout aux autres criminels, Louis Capet partagera le bienfait de la loi, si vous abrogez la peine de mort; vous le condamnez alors à l'existence, afin que l'horreur de ses forfaits l'assiège sans cesse, & le poursuive dans le silence de la solitude Mais le repentir est-il fait pour des rois?*

7 ID., *Mémoires* (voir n. 3), p. 90–91.

8 Sur la vie politique de l'abbé voir notamment: Bernard PLONGERON, *L'abbé Grégoire ou l'arche de la fraternité*, Paris 1989; Rita HERMON-BELOT, *L'abbé Grégoire, la politique et la vérité*, Paris 2000; Jeremy D. POPKIN, Richard H. POPKIN (dir.), *The Abbé Grégoire and His World*, Dordrecht 2000; Alyssa GOLDSTEIN SEPINWALL, *The Abbé Grégoire, the French Revolution, and the Making of Modern Universalism*, Berkeley, Los Angeles, London 2005; Josiane BOULAD-AYOUB, *L'abbé Grégoire, apologiste de la République*, Paris 2005; Jean DUBRAY, *La pensée de l'abbé Grégoire. Despotisme et liberté*, Oxford 2008 (Studies on Voltaire and the Eighteenth Century, 2008:02).

9 Voir Bernard PLONGERON, *L'abbé Grégoire et la république des savants*, Paris 2001, p. 7: «Lauréat de l'Académie royale de Metz (1788), correspondant de la Société royale d'agriculture de France (1790), membre de la Société des amis des Noirs (1790), de l'Institut national (1795), fondateur de la Société de philosophie chrétienne (1796), membre fondateur de la Société d'agriculture du département de la Seine (1798), membre de la Société des observateurs de l'homme (1799), des Observateurs de la nature (Berlin, 1802), de la Société de l'Afrique intérieure (Marseille, 1802), de la Königliche Gesellschaft der Wissenschaften zu Göttingen (1804), de la Société minéralogique d'Iéna (1805), d'une douzaine de sociétés d'agriculture (duché de Mecklembourg, de Turin, de Mayence, d'Anvers et de différentes villes de France), correspondant de l'Académie des sciences de Copenhague, 1812, etc.».

spirant de Lavater, qu'Oberlin a transmise à la postérité, est assez révélatrice. Après avoir examiné la silhouette de l'abbé, il conclut :

Voici donc ce que je crois entrevoir [...] : le front, le nez : très heureux, très productifs, ingénieux. – Le front haut, renversé, avec ce petit enfoncement : un jugement mâle, beaucoup d'esprit, point ou guère d'entêtement, prêt à écouter son adversaire ; idées claires, et désir d'en avoir de tout. – Le nez : fin, délicat, bienflairant ; »witzig« ou spirituel, [...] – mais bien impérieux. L'acquisition de la profonde et cordiale humilité évangélique vous fera un peu de peine ; elle sera en vous vertu acquise. [...] – le tout : un homme peu tranquille qui par son activité et capacité peut faire beaucoup de bien à la société¹⁰.

2. Les «vandales»

L'abbé Grégoire réclame à bon droit l'invention du mot «vandalisme» – par contre, il est loin d'être le premier à avoir accusé les destructions «vandalistes» d'œuvres d'art pendant la Révolution¹¹. Dès le début, les décrets qui portent sur l'élimination des signes proscrits de la royauté et de la féodalité sont accompagnés d'un discours conservateur qui cherche à protéger les objets qui pourraient être utiles et intéressants pour les sciences et les arts¹². Bien que l'abbé cite quelques-unes de ces initiatives conservatrices dans ses »Rapports«, il revendique néanmoins la dénonciation pour la première fois des véritables coupables des dégradations. Il faut donc lire ces textes d'un œil attentif qui sait découvrir leur idéologie idéalisante, parce qu'ils visent aussi à débarrasser leur auteur de son propre passé jacobin et montagnard. Le moment historique dans lequel Grégoire présente ses rapports à la Convention est d'ailleurs assez révélateur de ces intentions : le premier rapport est daté du 14 fructidor an II (à savoir le 31 août 1794) – c'est-à-dire un mois après la chute de Robespierre. Par cela, les trois »Rapports sur le Vandalisme« donnent un témoignage précieux du discours post-thermidorien.

Mais qui sont les vandales que l'abbé accuse d'avoir aliéné le patrimoine français ? La réponse des »Rapports« n'est pas étonnante : Ce sont ou les soi-disant contre-révolutionnaires, ou l'ennemi étranger, avant tout l'Angleterre. Ils ne sont cependant jamais nommés expressément. Les responsables désignés nominativement sont composés majoritairement de morts – ce sont les anciens partisans de Maximilien Robespierre ainsi que ceux qui sont nommés par Grégoire les »petits Robespierre«, qui subsistent encore dans les communes de province¹³. Bronislaw

10 Cité d'après Rodolphe PETER, *Le pasteur Oberlin et l'abbé Grégoire*, dans : *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français* 126 (1980), p. 297–325, ici p. 308 ; voir PLONGERON, *L'abbé Grégoire et la république des savants* (voir n. 9), p. 120.

11 Voir Gabriele SPRIGATH, *Sur le vandalisme révolutionnaire (1792–1794)*, dans : *Annales historiques de la Révolution française* 52 (1980), p. 510–535, ici p. 529 : »Son mérite consiste dans le fait d'avoir, avec l'invention du mot »vandalisme«, résumé une politique affirmée dès le mois d'octobre 1793«.

12 Voir notamment Gustave GAUTHEROT, *Le vandalisme jacobin : Destructions administratives d'archives, d'objets d'art, de monuments religieux à l'époque révolutionnaire d'après les documents originaux en grande partie inédits*, Paris 1914 ; Frédéric RÜCKER, *Les origines de la conservation des monuments historiques en France, 1790–1830*, Paris 1913 ; Édouard POMMIER, *L'art de la liberté. Doctrines et débats de la Révolution française*, Paris 1991 ; Id., *Discours iconoclaste, discours culturel, discours national, 1790–1794*, dans : BERNARD-GRIFFITHS, CHEMIN, EHRHARD, *Révolution française et »vandalisme révolutionnaire«* (voir n. 2), p. 299–313.

13 Voir GRÉGOIRE, *Troisième Rapport sur le Vandalisme, Fait à la Convention nationale, au nom du Comité d'instruction publique*, dans la séance du 24 frimaire, l'an troisième de la République, Paris 1794, dans : TAUBER, *Bilderstürme* (voir n. *), p. 55 : »Soyez sûrs d'ailleurs que ces destruc-

Baczko l'a bien démontré lors de ses analyses du discours post-thermidorien dans son livre «Comment sortir de la Terreur»: en dénonçant les coupables, suspects et comploteurs, le discours antivandale se transforme subrepticement en un discours terroriste qui rassemble fortement aux suspiciens et dénonciations de la Terreur¹⁴. La stratégie est simple et efficace en même temps: Les forces qui menacent les œuvres d'art sont projetées à l'extérieur de la Révolution, qui n'est plus responsable de ces excès. Le vandale – Goth, Wisigoth, Vandale au sens propre ou Anglais – c'est définitivement *l'autre*, une force hostile et anonyme, opposée à la civilisation et aux Lumières, qui menace les idéaux révolutionnaires. Cette nouvelle stratégie d'aliénation de la responsabilité se trouve développée dans le premier «Rapport» de l'abbé Grégoire:

Anéantir tous les monumens qui honorent le génie français et tous les hommes capables d'agrandir l'horizon des connoissances, provoquer ces crimes, puis faire le procès à la révolution en nous les attribuant, en un mot nous barbariser, puis crier aux nations étrangères que nous étions des barbares pires que ces musulmans qui marchent avec dédain sur les débris de la majestueuse antiquité: tel étoit une des branches du système contre-révolutionnaire. Dévoiler ce plan conspirateur, c'est le déjouer. Les citoyens connoîtront les pièges tendus à leur loyauté; ils signaleront ces émissaires de l'étranger que le char révolutionnaire doit écraser dans sa course. Une horde de brigands ont émigré; mais les arts n'émigreront pas. Comme nous, les arts sont enfans de la liberté; comme nous, ils ont une patrie, et nous transmettrons ce double héritage à la postérité¹⁵.

3. Le nouvel ordre des choses

Le régime républicain a opéré la suppression de toutes les castes parasites, le rapprochement des fortunes, le nivellement des conditions. [...] Ainsi la forme nouvelle de notre

tions se font pour la plupart à l'instigation de nos ennemis. N'osant les proposer ouvertement, ils ont pris une voie indirecte, en les provoquant sous les couleurs même du patriotisme. Quel triomphe pour l'Anglais, s'il eût pu écraser notre commerce par l'anéantissement des arts, dont la culture enrichit le sien! Lorsque, par acte du parlement britannique, on eut acheté les vases étrusques d'Hamilton, il en résulta un si grand mouvement manufacturier et commercial, que, dans le laps de quelques années, on vit sextupler les produits ordinaires des domaines»; *ibid.*, p. 56–57: «On parle souvent de frapper les fripons, mais des mots ne les atteignent pas; plusieurs jouissent paisiblement de fortunes colossales, et dont l'origine est très-équivoque. Dans la plupart des communes est encore un petit Robespierre; et tandis que le moderne Catilina a expié sa férocité sur l'échafaud, ses lieutenans sont tranquilles. Dans les divers lieux où les arts ont reçu tant d'outrages, les auteurs, pour la plupart, sont connus, et les agens nationaux deviennent complices en ne les dénonçant pas aux accusateurs publics».

14 Bronislaw BACZKO, *Comment sortir de la Terreur. Thermidor et la Révolution*, Paris 1989, voir notamment le chapitre IV: «Le peuple vandale», p. 255–304, surtout p. 270: «La «découverte» du «complot vandale» n'est qu'un exemple de ce jeu complexe de la hantise et de l'idéologie, de l'imaginaire social et de la manipulation où, dans un temps court et dans un contexte précis, la crainte politico-culturelle du «danger barbare» se retourna en un discours politico-policier»; *ibid.*, p. 276: «Le discours antivandale, en épousant l'idée du complot hébertiste, s'affirme donc comme un discours *terroriste*; c'est un appel à dénoncer et à punir les coupables». Voir aussi *Id.*, *Le complot vandale*, dans: *Le temps de la réflexion* 4 (1983), p. 195–242.

15 Henri GRÉGOIRE, *Rapport sur les destructions opérées par le Vandalisme, et sur les moyens de le réprimer. Séance du 14 fructidor, l'an second de la République, Paris 1794*, dans: TAUBER, *Bilderstürme* (voir n. *), p. 23–24.

*gouvernement et l'austérité de nos principes repoussent toute parité entre l'ancien et le nouvel état des choses*¹⁶.

C'est dans son »Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois, et d'universaliser l'usage de la langue française« que Grégoire propage cette séparation nette entre l'ancien et le nouveau dans le sens d'un tout nouvel ordre des choses. L'abbé Grégoire a publié des centaines de pages sous forme de rapports, et ces textes forment un véritable programme de la révolution culturelle des années 1790. Avant la fin de la Terreur et la chute de Robespierre, il écrit son »Rapport et projet de décret« (8.8.1793), qui traite de l'abolition partielle et de l'organisation nouvelle des académies, puis le »Rapport sur les inscriptions des monumens publics« (10.1.1794), ensuite le »Système de dénominations topographiques pour les places, rues, quais, etc. de toutes les communes de la République« (11.2.1794), le »Rapport sur la bibliographie« (12.4.1794), l'»Essai historique et patriotique sur les arbres de la liberté« (printemps 1794) ainsi que le »Rapport sur le patois et sur l'établissement du français comme langue universelle« (4.6.1794). Les textes qu'il écrit après le 9 thermidor sont plus modérés en ce qui consiste à faire table rase du système culturel existant – d'abord on y trouve le premier des trois »Rapports sur le Vandalisme« (31.8.1794), puis le »Rapport sur l'établissement d'un Conservatoire des arts et métiers« (29.9.1794)¹⁷, le »Second Rapport sur le Vandalisme« (29.10.1794), le »Rapport sur les encouragemens, récompenses et pensions à accorder aux Savants, aux Gens de Lettres et aux Artistes« (8.11.1794), le »Troisième Rapport sur le Vandalisme« (14.12.1794), l'année suivante les »Rapports sur l'établissement d'un Bureau des longitudes« (25.6.1795), enfin le »Rapport et projet de décret présentés au nom du Comité d'instruction publique, sur les costumes des législateurs et des autres fonctionnaires publics« (14.9.1795).

Ce qui crée le lien argumentatif entre tous ces textes, c'est la grande question comment installer dans un nouvel ordre les choses héritées d'antan, comment constituer un nouveau système de signes et de symboles qui sera digne de représenter les nouvelles idées de la Révolution et de faire s'exprimer la nouvelle époque. Avec ces rapports, l'abbé Grégoire devient l'idéologue principal d'une révolution culturelle qui vise à conquérir l'ensemble de l'espace social et à transformer tous les symboles existants, qui doivent acquérir une toute nouvelle signification¹⁸. Ainsi, le premier »Rapport sur le Vandalisme« avait proclamé à haute voix et plein de prétentions:

*La France est vraiment un nouveau monde. Sa nouvelle organisation sociale présente un phénomène unique dans l'étendue des âges; et peut-être n'a-t-on pas encore observé qu'outre le matériel des connoissances humaines, par l'effet de la révolution elle possède exclusivement une foule d'éléments, de combinaisons nouvelles, prises dans la nature, et d'inépuisables moyens pour mettre à profit sa résurrection politique*¹⁹.

16 Henri GRÉGOIRE, Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois, et d'universaliser l'usage de la langue française, Paris 16 prairial an II, p. 15.

17 Voir Alain MERCIER, 1794: l'abbé Grégoire et la création du Conservatoire national des arts et métiers, Paris 1989.

18 Voir Reinhart KOSELLECK, Rolf REICHARDT (dir.), Die Französische Revolution als Bruch des gesellschaftlichen Bewußtseins, Munich 1988; Brigitte SCHLIEBEN-LANGE, Die Sprachpolitik der Französischen Revolution, dans: Komparatistische Hefte 1 (1980), p. 41–53, surtout p. 46–47; Rolf REICHARDT, Eberhard SCHMITT, Die Französische Revolution – Umbruch oder Kontinuität?, dans: Zeitschrift für historische Forschung 7 (1980), p. 257–320; Serge BIANCHI, La révolution culturelle de l'an II: élites et peuple (1789–1799), Paris 1982; Philippe GOUJARD, Claude MAZAUURIC, Dans quel sens peut-on dire que la Révolution française fut une révolution culturelle?, dans: Europa 2 (1978), p. 35–65.

19 GRÉGOIRE, Rapport sur les destructions opérées par le Vandalisme (voir n. 15), p. 29.

Ce nouveau système d'organisation est global, exhaustif, voire totalitaire: aucun objet ne doit se soustraire à ce nouvel ordre. Rien n'est sans arrière-pensée, rien n'est innocent, même pas l'organisation des bibliothèques et des archives proposée par Grégoire dans son »Rapport sur la bibliographie«²⁰ préthermidorien. Et après les objets, ce sera l'homme nouveau et régénéré qui sera soumis à ce système de classification totale, d'uniformisation et de normalisation (tout cela en termes contemporains). Le temps, l'espace, les mesures, le calendrier, le langage, même les costumes que le bon citoyen va porter doivent être réinventés. Après cet acte prétentieux de création, il faut tout réorganiser d'après les nouvelles données révolutionnaires. Toute la nation doit être synchronisée, mise au pas, uniformisée. Brigitte Schlieben-Lange a souligné que ce nouvel ordre des choses concernait surtout les catégories (tout à fait dans le sens kantien) qui réglaient la vie quotidienne et l'expérience fondamentale du monde: espace, temps, langue²⁰. Le concept d'une nouvelle structure départementale de la France divisée en territoires strictement géométrisés et mesurés ne sera pas réalisé. Mais un autre projet non moins innovateur dans lequel se croisent maîtrises de l'espace et du langage est celui du »Système de dénominations topographiques nouvelles«, esquissé dans le rapport de l'abbé Grégoire portant le même titre. Le droit de souveraineté sur les noms garantit l'empire des choses; c'est un coup fatal porté aux dénominations chrétiennes, royales et féodales. Rien n'échappe à la faux républicaine, toutes les communes de France seront soumises à cette »uniformité rigoureuse d'un système«, ainsi le veut l'abbé quand il écrit:

Quand on reconstruit un gouvernement à neuf, aucun abus ne doit échapper à la faux réformatrice; on doit tout républicaniser. La vente des domaines nationaux et l'établissement du nouvel ordre des choses amènent d'heureux changemens dans l'organisation matérielle d'un assez grand nombre de communes. [...] Le patriotisme commande un changement de dénominations [...]. Dans cette distribution, l'on a l'abrégé de la France, et le voyageur arrivé dans une ville qu'il ne connoit pas saisit à l'instant le fil qui doit le diriger²¹.

Non seulement les voyageurs désorientés, mais aussi le commerce et l'administration profitent de cette nouvelle nomenclature:

L'effet d'une méthode symétrique pour les dénominations topographiques sera, comme nous l'avons annoncé, de faciliter les recherches des voyageurs, la surveillance de la police, l'action du commerce, l'assiette des contributions, et même la confection du cadastre et d'un grand livre des propriétés nationales; [...] d'ailleurs ce rapprochement dans certaines formes, ne peut que resserrer le faisceau de l'unité républicaine²².

Dans ses rapports sur le vandalisme, en revanche, l'abbé a déjà fait volte-face dans son argumentation et se moque des néologismes absurdes:

c'est-là un véritable fanatisme, aussi absurde que la plupart de ces changemens de noms de communes, que l'on tolère mal-à-propos, qui vont introduire la confusion dans les actes civils, dans l'histoire, et dont la manie est poussée à tel point que, si l'on accédait à des vœux indiscrets, bientôt toute la plaine de Beauce s'appellerait »Montagne«²³.

20 Brigitte SCHLIEBEN-LANGE, Das Französische – Sprache der Uniformität, dans: Zeitschrift für Germanistik 8 (1987), p. 26–38, ici p. 26.

21 Henri GRÉGOIRE, Système de dénominations topographiques pour les places, rues, quais, etc. de toutes les communes de la République, Paris 1794, p. 3, 12.

22 Ibid. (voir n. 21), p. 19–20.

23 Id., Troisième rapport sur le Vandalisme (voir n. 13), p. 54.

4. L'homme régénéré de toutes forces

Le temps nouveau a besoin d'un nouveau langage, d'une nouvelle grammaire pour le structurer et pour désigner les choses et surveiller les mots qui n'existaient pas avant l'éclosion de l'ère nouvelle. En toute hâte on rédige de nouveaux dictionnaires pour thésauriser les nouvelles dénominations révolutionnaires et pour autoriser les néologismes qui abondent pendant la Révolution²⁴. Les définitions de ces nouveaux signifiants doivent être sans équivoques, incontestables, orthodoxes et valables pour toutes les générations à venir – c'est ce que voulut dire l'abbé quand il écrivit qu'il fallait »révolutionner notre langue«²⁵.

Le calendrier républicain marque nettement le commencement d'un temps nouveau, l'éclosion d'une nouvelle époque. Il a été analysé de façon tellement abondante qu'il ne faut pas entrer de nouveau dans les détails²⁶. C'est le temps en tant que paramètre prééminent de l'organisation sociale qui mérite la plus grande attention dans l'établissement du nouveau système. Ce n'était certainement pas au hasard qu'un mathématicien, Gilbert Romme, ébauchait ce système décimal²⁷, tout à fait abstrait et rationnel qui marquait une césure complète avec le passé. L'ère vulgaire n'existait plus, le point de départ de la nouvelle structuration de la vie quotidienne révolutionnaire était marqué par un temps qui n'avait plus de rapport avec l'hi-

24 Voir Brigitte SCHLIEBEN-LANGE, *Die Wörterbücher in der Französischen Revolution*, dans: Rolf REICHARDT, Eberhard SCHMITT (dir.), *Handbuch politisch-sozialer Grundbegriffe in Frankreich 1680–1820*, t. 1/2, Munich 1985, p. 149–189; Jacques GUILHAUMOU, *Sprache und Politik in der Französischen Revolution*, Francfort/M. 1989.

25 GRÉGOIRE, *Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois* (voir n. 16), p. 24.

26 Voir notamment Michael MEINZER, *Der französische Revolutionskalender. Planung, Durchführung und Scheitern einer politischen Zeitrechnung*, Munich 1992; Id., *Der französische Revolutionskalender und die »Neue Zeit«*, dans: KOSELLECK, REICHARDT (dir.), *Die Französische Revolution als Bruch des gesellschaftlichen Bewußtseins* (voir n. 18), p. 23–60; Id., *Vom Scheitern der neuen Zeitrechnung. Der französische Revolutionskalender*, dans: Markwart HERZOG (dir.), *Der Streit um die Zeit. Zeitmessung – Kalenderreform – Gegenwart – Endzeit*, Stuttgart 2002, p. 153–169; Rolf REICHARDT, *Zeit-Revolution und Revolutionserinnerung in Frankreich 1789–1805*, dans: Hans-Joachim BIEBER, Hans OTTOMEYER, Georg Christoph THOLEN (dir.), *Zeit im Wandel der Zeit*, Kassel 2002, p. 149–190; Siegfried SEIFERT, *Die Zeit schlägt ein neues Buch in der Geschichte auf. Zum französischen Revolutionskalender und zu seiner Aufnahme in Deutschland*, Weimar 1989; Marianne KLEMM, *Der französische Revolutionskalender (1793–1806): Natur versus Geschichte oder Natur im Einklang mit der Gesellschaft*, dans: Wolfgang HAMETER, Meta NIDERKORN-BRUCK, Martin SCHEUTZ, *Ideologisierte Zeit. Kalender und Zeitvorstellungen im Abendland von der Antike bis zur Neuzeit*, Vienne et al. 2005, p. 143–162; Bronislaw BACZKO, *Le calendrier républicain. Décréter l'éternité*, dans: Pierre NORA (dir.), *Les lieux de mémoire*, t. I: *La République*, Paris 1984, p. 37–83; Hélène et Michel FROESCHLÉ-CHOPARD, *Une double image de la Révolution: le calendrier et le mètre*, dans: *Annales historiques de la Révolution française* 62 (1990), p. 74–87, ainsi que les œuvres collectives: Catherine CARDINAL (dir.), *La Révolution dans la mesure du temps. Calendrier républicain – heure décimale 1793–1805*, La Chaux-de-Fonds 1989; Stefanie STOCKHORST (dir.), *Zeitkonzepte. Zur Pluralisierung des Zeitdiskurses im langen 18. Jahrhundert*, Göttingen 2006 (*Das achtzehnte Jahrhundert* 30 [2006], 2); KOSELLECK, REICHARDT (dir.), *Die Französische Revolution als Bruch des gesellschaftlichen Bewußtseins* (voir n. 18); Philippe JOUTARD (dir.), *L'espace et le temps reconstruits. La Révolution française, une révolution des mentalités et des cultures?*, Aix-en-Provence 1990.

27 Voir Jean-Claude HOCQUET, *Une révolution dans la Révolution. Quelques motifs de la création du système métrique décimal*, dans: JOUTARD, *L'espace et le temps reconstruits* (voir n. 26), p. 97–108.

stoire ni avec la répartition de la journée d'après les besoins des hommes. Ce système temporel a trouvé son apothéose absurde et conséquemment totalitaire dans le projet – Dieu merci irréalisable – d'une cartographie complète des Français à l'aide d'un règlement précis pour les prénoms à donner aux nouveau-nés: Jean-Alexandre Carney proposait un système de «prénoms agri-hori-sexuels» dont les dénominations dépendaient du sexe, de l'heure de naissance et du nom de jour dans le calendrier républicain. Pour en donner un exemple: les petits garçons nés pendant les cinq premières heures du 15 vendémiaire – jour de l'âne dans le calendrier – seraient nommés Gazane, Guézane, Guizane, Gozane et Guzane. La lettre »g« semble avoir eu une connotation plus dure et masculine que la lettre »j« – ainsi les filles devraient porter les noms de Jazane, Jézane, Jizane, Jozane et Juzane. Cette idée d'un enregistrement total et univoque d'un citoyen transparent se référerait d'ailleurs au système de dénominations qui se pratiquait dans les orphelinats de la seconde moitié du XVIII^e siècle²⁸.

Mais ce dont l'ère nouvelle avait besoin avant tout, c'était l'homme nouveau qui s'intègre sans résistance dans ce nouvel ordre. Robespierre, dans sa présentation de son plan totalitaire d'éducation nationale, le 13 juin 1793 à la Convention, a souligné ce point crucial en aiguisant le projet de Le Peletier de Saint-Fargeau: le but principal d'une société avant-gardiste et révolutionnaire consiste, d'après lui, dans la régénération de ses citoyens, qui ne peut être achevée que par une rééducation stricte. L'homme nouveau robespierrien consent volontiers à tous les sacrifices qu'exigent le bien public et l'État révolutionnaire; il n'a plus de besoins personnels, »égoïstes« dans la terminologie de Robespierre, et ce dernier s'en réjouit même:

Régler sa vie, se plier au joug d'une exacte discipline, sont encore deux habitudes importantes au bonheur de l'être social. Elles ne peuvent se prendre que dans l'enfance; acquises à cet âge, elles deviennent une seconde nature. On calculerait difficilement à quel point une vie réglée et bien ordonnée multiplie l'existence, moralise les actions de l'homme, fait entrer dans sa conduite ce qui est bien, et la remplit tellement d'actes utiles, qu'il n'y reste plus de place, si je puis parler ainsi, pour tout ce qui est vice ou désordre²⁹.

Et Robespierre ne cache pas à son auditoire l'intention finale de ce système totalitaire d'éducation: *Ainsi se formera une race renouvelée, forte, laborieuse, réglée, disciplinée et qu'une barrière impénétrable aura séparée du contact impur des préjugés de notre espèce vieillie³⁰.*

5. Un triage général dans les bibliothèques de la nation

Ces initiatives d'établissement d'un nouvel ordre des choses sont accompagnées de plusieurs problèmes ardents. D'abord: comment traiter les objets hérités du passé? Et surtout: comment s'y prendre avec le surplus idéologique qui persiste après leur usurpation des pouvoirs royal, clérical ou féodal antérieurs? Peut-on se servir de cette force symbolique persistante ou faut-il la neutraliser, voire effacer? Et enfin: comment peut-on intégrer ces objets dans le nouveau système idéologique? Tout au début de son premier »Rapport«, l'abbé Grégoire aborde un cas particulier de vandalisme – celui qui s'attaque aux livres et bibliothèques. Il avait déjà traité des livres comme propriété nationale prééminente et utile à l'instruction publique dans un autre »Rapport«, à savoir celui sur la bibliographie nationale du 11 avril 1794³¹. Dans son premier

28 Voir MEINZER, *Der französische Revolutionskalender* (voir n. 26), p. 31–32.

29 Maximilien ROBESPIERRE, Plan d'éducation nationale de Michel Lepelletier, présenté à la Convention par Maximilien Robespierre, au nom de la Commission d'instruction publique, imprimé par ordre de la Convention nationale, dans: *Archives parlementaires*. Série I, vol. 68 (1969), p. 661–675, ici p. 666. Voir aussi Bronislaw BACZKO (dir.), *Une éducation pour la démocratie*. Textes et projets de l'époque révolutionnaire, Genève 2000.

30 ROBESPIERRE, Plan d'éducation nationale (voir n. 29), p. 671.

31 Henri GRÉGOIRE, Rapport sur la bibliographie, séance du 22 germinal, l'an II, Paris 1794.

»Rapport sur le Vandalisme«, il estime la masse de cette propriété à environ douze millions de volumes³².

Cette masse informe doit être cataloguée, catégorisée et structurée pour être utilisable, pour servir raisonnablement au bien public. Pour y arriver, il faut d'abord effectuer un tour d'horizon sur l'ensemble. Cette première initiative met en marche une stratégie d'isolation de chaque individu, en s'orientant d'après le modèle méthodique des taxinomies³³ établi par les sciences naturelles: Appliqué aux livres, ça veut dire qu'on identifie chaque exemplaire à l'aide d'une fiche sur laquelle seront notés le nom de son auteur, le titre, une courte description du contenu, le lieu et la date de publication, l'imprimeur, le format, la bibliothèque de provenance, le dépôt actuel, pour obtenir ainsi une classification de valeur scientifique et instructive. Une carte par exemplaire – ça implique la possibilité de la replacer n'importe où dans le nouveau système de classification. Le but principal de la bibliographie n'est pas de restituer un ordre rationnel dans les bibliothèques, mais de garantir la saisie immédiate de chaque livre à chaque moment. Il va presque sans dire que cette stratégie de dénomination et d'identification doit être uniforme dans toute la France. Le nouvel ordre lui-même sera strictement alphabétique³⁴.

Cette première phase d'élaboration d'un inventaire accomplie, les individus seront intégrés dans un système de classification qui ressemble au système botanique linnéen, où l'individu devient un prototype, où il sert de pièce justificative pour une loi quasi naturelle. Dans les deux cas il perd son individualité. *Tous les titres des livres se rectifient mutuellement par la confrontation*³⁵ – c'est le crédo optimiste de Grégoire dans son »Rapport sur la bibliographie«. La nouvelle mathésis est donc un système autogérant; tous les éléments se confrontent dans une structure d'oppositions binaires et se placent ainsi mutuellement dans leur position adéquate dans le réseau d'organisation sévère (et se tiennent en même temps en échec l'un et l'autre). D'après Foucault dans »Les mots et les choses«, cette nouvelle taxinomie est un système déjà éprouvé par l'usage dans l'épistème de l'âge classique:

*le savoir classique, la connaissance des individus empiriques ne peut être acquise que sur le tableau continu, ordonné et universel de toutes les différences possibles. [...] C'est-à-dire que toute désignation doit se faire par un certain rapport à toutes les autres désignations possibles. Connaître ce qui appartient en propre à un individu, c'est avoir par devers soi le classement ou la possibilité de classer l'ensemble des autres. [...] il est ce que ne sont pas les autres*³⁶.

32 GRÉGOIRE, Rapport sur les destructions opérées par le Vandalisme (voir n. 15), p. 25.

33 Voir Michel FOUCAULT, Les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines, Paris 1966, p. 143–144: »La conservation de plus en plus complète de l'écrit, l'instauration d'archives, leur classement, la réorganisation des bibliothèques, l'établissement de catalogues, de répertoires, d'inventaires représentent, à la fin de l'âge classique, plus qu'une sensibilité nouvelle au temps, à son passé, à l'épaisseur de l'histoire, une manière d'introduire dans le langage déjà déposé et dans les traces qu'il a laissées un ordre qui est du même type que celui qu'on établit entre les vivants«.

34 Voir Félix VICQ D'AZYR, Dom Germain POIRIER, Instruction sur la manière d'inventorier et de conserver, dans toute l'étendue de la République, tous les objets qui peuvent servir aux arts, aux sciences et à l'enseignement, 10 brumaire an II, dans: Bernard DELOCHE, Jean-Michel LENIAUD, La culture des sans-culottes. Le premier dossier du patrimoine 1789–1798, Paris, Montpellier 1989, p. 175–242.

35 GRÉGOIRE, Rapport sur la bibliographie (voir n. 31), p. 7–8 »Tous les titres des livres se rectifient mutuellement par la confrontation; toutes les cartes des catalogues partiels s'intercalent pour former un catalogue général, les manuscrits sont à part; l'ordre des anonymes est établi sur l'ordre des matières; les auteurs connus sont par ordre alphabétique; les éditions sont par ordre de date; les exemplaires d'une même édition sont rapprochés; et si les administrations sont exactes à nous faire parvenir les catalogues; si dès à présent on rassemble les idées qui formeront un bon plan de répartition, nous avons lieu d'espérer que dans huit à neuf mois le travail sera fini«.

36 FOUCAULT, Les mots et les choses (voir n. 33), p. 157.

L'organe prééminent de cette mise en ordre qui implique toujours une nouvelle hiérarchie et une nouvelle valorisation est la raison, comme l'explique Grégoire dans son «Rapport sur les inscriptions des monumens publics»: *la raison [...] classe les hommes et les choses suivant leur degré d'utilité*³⁷. La raison agit donc comme un Jugement dernier sécularisé; elle – ou plutôt sa personnification, la commission des arts – instaure une séparation définitive entre les choses utiles qui méritent d'être conservées et celles qui n'ont plus le droit d'exister parce qu'elles n'ont plus d'utilité: *L'esprit de discernement présidera au triage, la justice en fera la répartition*³⁸. Comme au dernier jour, ce sera un partage entre le bien et le mal: *Il en résultera un triage général qui renverra à la refonte tous les papiers inutiles, qui mettra sous les yeux du public tout ce qui est utile, et qui placera sous la main exclusive du gouvernement ce qui doit n'être connu que de lui seul*³⁹.

6. L'uniformité jacobine

Ce nouvel ordre des choses – s'appliquerait-il aux livres ou aux citoyens – est d'une conséquence absolue. Ses buts principaux sont: l'égalité et l'uniformité; l'élimination de la confusion ou du chaos imprévisible qui pourraient menacer l'empire révolutionnaire; l'enregistrement précis et la surveillance panoptique de chaque personne⁴⁰ qui aura perdu son droit de différenciation individuelle. La fameuse ligne d'un des hymnes révolutionnaires résume cette tendance au nivellement: *Il faut raccourcir les géants et rendre les petits plus grands/Tous à la même hauteur, voilà le vrai bonheur*⁴¹. Mais hélas, il y a des individus qui ne se laissent pas raccourcir à cette taille moyenne et médiocre, qui cherchent à se soustraire à l'intégration dans le nouveau système, qui refusent la normalisation et l'uniformisation. À un certain moment dans le développement politique, il n'y avait plus de place adéquate pour le citoyen Capet dans le nouvel ordre des choses; de même, certaines œuvres d'art et certains textes sont trop imprégnés par l'idéologie surannée de l'ère vulgaire pour être soumis à une rééducation prometteuse.

Pendant la période préthermidorienne, l'abbé n'avait pas eu à ménager ces objets et sujets qui tentaient d'éviter l'intégration dans la totalité du nouveau système. Dans son «Rapport sur l'anéantissement des patois et l'établissement du français comme langue universelle» il avait esquissé une chimère d'autorité totale et matérialiste: en effet, l'abbé revait de *fondre tous les citoyens dans la masse nationale*, ainsi que le bronze des monuments équestres renversés de leurs piédestaux sur les places royales devait être transformé en canons pour la défense de la patrie. Pour homogénéiser la masse toujours hétérogène des citoyens et pour *simplifier le mécanisme et faciliter le jeu de la machine politique*⁴², il faut être rigoureux. La matière première issue de cette fonte sera ensuite réutilisable pour en former des hommes nouveaux, auxquels on pourra imprimer n'importe quelle forme. Robespierre avait développé, dans son plan d'éducation nationale, de semblables idées d'un conditionnement total de l'homme régénéré. Sa matière première à lui, c'étaient les enfants de France, qui devraient quitter les institutions d'éducation complètement rééduqués – les garçons à l'âge de 12 ans, les jeunes filles (car plus précocement développées) déjà à 11 ans. Après cette éducation paramilitaire à la spartiate, les enfants n'opposent plus aucune résistance à leur formation, qui en fait de bons citoyens utiles et utilisables. Impossible de se soustraire à ce modelage qui est en même temps une modulation perfide: *Dans l'institution publique au contraire, la totalité de l'existence de l'enfant nous appar-*

37 GRÉGOIRE, Rapport sur les inscriptions (voir n. 4), p. 5.

38 ID., Rapport sur la bibliographie (voir n. 31), p. 13.

39 Ibid. p. 2.

40 Voir Michel FOUCAULT, Surveiller et punir. La naissance de la prison, Paris 1975.

41 Voir SCHLIEBEN-LANGE, Das Französische – Sprache der Uniformität (voir n. 20), p. 29.

42 GRÉGOIRE, Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois (voir n. 16), p. 14–15.

*tient; la matière, si je peux m'exprimer ainsi, ne sort jamais du moule; aucun objet extérieur ne vient déformer la modification que vous lui donnez*⁴³.

La forme adéquate de cet acte de recréation est celle des idéaux révolutionnaires de l'»unité« et de l'»égalité«. Les nouvelles créations humaines et artistiques de la Révolution sont marquées par une esthétique d'»uniformité« et de »régularité« strictement réglementée. La terreur de la raison se dissimule dans l'uniformité. Tout ce qui cherchait à s'écarter de cette mesure normalisée, métrisée et décimalisée, tout ce qui insistait sur son droit de formation individuelle, tout ce qui prétendait être divers ou diversifié se voyait soumis à une persécution sans merci. L'abbé Grégoire l'avait déjà postulé dans son »Rapport sur les dénominations topographiques«: le faisceau de l'unité républicaine devait être fortement resserré pour qu'il ne soit jamais brisé par aucun hétérodoxe ou non-conformiste⁴⁴.

7. Pour travailler à neuf l'histoire

La première condition pour l'instauration du nouveau, c'est la rupture totale avec l'ancien. Ainsi, la nouvelle ère de la Révolution avait besoin d'une nouvelle historiographie. Déjà en novembre 1793, l'abbé Grégoire avait déclaré dans son »Rapport sur les encouragemens, récompenses et pensions à accorder aux Savants, aux Gens de Lettres et aux Artistes«: *Quelques ouvrages sont à refaire; il vous faut un nouveau théâtre, une nouvelle histoire, un nouveau dictionnaire de votre langue*⁴⁵; et la fameuse citation de Gilbert Romme dans son »Rapport sur l'ère de la République« – *Le temps ouvre un nouveau livre à l'histoire; et dans la marche nouvelle, majestueuse et simple comme l'égalité, il doit graver d'un burin neuf et vigoureux les annales de la France régénérée*⁴⁶ – résume de manière plus que concise cette nouvelle conception de l'histoire de la Révolution. La phrase implique que la nouvelle historiographie n'a plus de responsabilité envers la tradition, car le burin, nouvel instrument du chroniqueur, doit couper vigoureusement. En plus, Romme est convaincu que le temps nouveau se déroule dans un seul sens – c'est-à-dire en avant; en montant sur la prochaine marche, il ne faut plus se retourner mais avancer irrésistiblement. Par cette stratégie prévoyante, la Révolution cultive son irréversibilité. Les événements qu'elle a incités ne se répéteront jamais, ils sont absolument uniques. La nouvelle historiographie, par conséquent, ne doit traduire aucun événement qui se situe avant ce moment »zéro«. Elle doit anéantir tout souvenir de l'ère vulgaire, établir une amnésie totale⁴⁷.

Dans la conception historiographique de la Révolution il n'y a plus de »futur passé« dans le sens où l'entend Reinhart Koselleck qui impliquerait une continuité entre passé et avenir⁴⁸. C'est la seule perspective en direction de l'avenir qui crée le passé; le présent, en conséquence,

43 ROBESPIERRE, Plan d'éducation nationale (voir n. 29), p. 667.

44 Voir *supra*, n. 22.

45 Henri GRÉGOIRE, Rapport sur les encouragemens, récompenses et pensions à accorder aux Savants, aux Gens de Lettres et aux Artistes, dans: ID., Œuvres, 14 vol., Nendeln 1977, vol. 1, p. 314.

46 Gilbert ROMME, Rapport sur l'ère de la République. Imprimé par ordre de la Convention nationale. Séance du 20 septembre 1793, Paris [1793], dans: Jules MADIVAL, Émile LAURENT (dir.), Archives parlementaires de 1787 à 1860. Recueil complet des débats législatifs et politiques des Chambres françaises, Série I, vol. 74 (Paris 1969), p. 549–557, ici p. 550; voir MEINZER, Der französische Revolutionskalender (voir n. 26), p. 33–34.; REICHARDT, Zeit-Revolution und Revolutionserinnerung (voir n. 26), p. 169–170.

47 Voir Günther LOTTES, »Damnatio historiae«. Über den Versuch einer Befreiung von der Geschichte in der Französischen Revolution, dans: Winfried SPEITKAMP (dir.), Denkmalsturz, Göttingen 1997, p. 22–48.

48 Voir Reinhart KOSELLECK, Vergangene Zukunft. Zur Semantik geschichtlicher Zeiten, Frankfurt/M. 1989.

sera déclaré la matière unique d'une histoire à écrire. Car c'est maintenant que se déroulent des événements inouïs; c'est là la substance dont se fabriqueront les chroniques futures. L'abbé l'avait constaté sans modestie dans son premier »Rapport sur le Vandalisme«: *L'histoire n'offre aucun sujet qui égale celui de la dernière conspiration anéantie; on y trouve jusqu'à l'unité de temps. Ainsi les plaisirs mêmes seront un ressort utile dans les mains du gouvernement, et les arts agréables deviendront des arts utiles*⁴⁹. Ce genre d'historiographie futuriste s'écrit avec la ferme certitude d'établir dans le moment même de l'action des souvenirs précieux, de »faire de l'histoire«, de créer des »lieux de mémoire«, de participer à une période d'histoire universelle et unique. D'une telle conception d'historiographie avant-gardiste qui cherche à supprimer le passé s'ensuit une nouvelle conception d'*historia magistra vitae*. Le passé n'est plus une école qui enseigne à ses élèves comment s'instruire sans dépens (ainsi la fameuse citation de Koselleck: »ohne Schaden klug zu werden«⁵⁰). La chance de tirer des grands exemples du passé de l'instruction utile pour le présent n'existe plus, la continuité de l'expérience est supprimée. Chaque décision politique constitue maintenant une expérience de crise, car elle est condamnée à une sorte de »chronopolitics« qui lui impose pleine responsabilité pour les développements imprévisibles qui résultent de ses actions⁵¹.

C'est donc seulement *ex negativo* qu'on peut s'instruire de l'histoire, qui ne donne que des exemples négatifs d'un comportement tyrannique du passé: *Otez de l'histoire les erreurs de l'espèce humaine, il vous restera un petit volume; mais l'histoire même de ces erreurs, et les monumens qui les retracent, ne sont pas inutiles: c'est par ses chûtes que la raison se prémunit contre de nouvelles chûtes, et qu'elle affermit sa marche*⁵². D'après Grégoire, c'est seulement par dommage que l'homme régénéré tire des leçons utiles de l'histoire: *Mais pourquoi faut-il que la plupart des peuples ne deviennent sages qu'à l'école du malheur, et que les vérités et les vertus pratiques sortent pour ainsi dire des décombres de l'ignorance et du vice!*⁵³ L'histoire comme »école du malheur«, c'est là le crédo pessimiste de l'abbé. La conservation des monuments de l'ère vulgaire qui témoignent de la tyrannie des despotes d'antan devient une sorte de punition perpétuelle pour eux parce que ainsi on éternise visuellement la mémoire de leurs forfaits:

*Sans doute il faut que tout parle aux yeux le langage républicain. Mais on calomnieroit la liberté en supposant que son triomphe dépend de la conservation ou de la destruction d'une figure où le despotisme a laissé quelque empreinte; et lorsque des monumens offrent une grande beauté de travail, leur conservation, ordonnée par la loi du 3 frimaire, peut simultanément alimenter le génie et renforcer la haine des tyrans, en les condamnant par cette conservation même, à une espèce de pilori perpétuel*⁵⁴.

49 GRÉGOIRE, Rapport sur les destructions opérées par le Vandalisme (voir n. 15), p. 29–30.

50 Reinhart KOSELLECK, *Historia Magistra Vitae. Über die Auflösung des Topos im Horizont neuzeitlich bewegter Geschichte*, dans: ID., *Vergangene Zukunft* (voir n. 48), p. 38–66, ici p. 39.

51 Voir George W. WALLIS, *Chronopolitics: The Impact of Time Perspectives on the Dynamics of Change*, dans: *Social Forces* 49 (1970), p. 102–108; voir surtout p. 106: »[...] if now is the time for decision, then the temperature of politics is going to rise. In this view of history, tomorrow will not be just another day but, in Gellner's apt phrase, an ›other‹ day«.

52 GRÉGOIRE, Troisième Rapport sur le Vandalisme (voir n. 13), p. 51.

53 ID., Second Rapport sur le Vandalisme. Séance du 8 brumaire, l'an III, Paris 1794, dans: TAUBER, *Bilderstürme* (voir n. *), p. 41.

54 ID., Rapport sur les destructions opérées par le Vandalisme (voir n. 15), p. 20–21; voir Anthony VIDLER, Grégoire, Lenoir et les »monuments parlants«, dans: Jean-Claude BONNET (dir.), *La Carmagnole des muses. L'homme des lettres et l'artiste dans la Révolution*, Paris 1988, p. 131–154, ici p. 132–133. Il n'existe pas de loi pertinente du 3 frimaire, mais du 3 brumaire, date à laquelle Gilbert Romme présentait son fameux rapport à la Convention nationale: »Rapport par G. Romme au nom du comité d'instruction publique sur les abus qui se commettent dans l'exé-

8. Le passé ressuscité

La grande discussion sur la conservation du patrimoine national hérité du passé et sur les motivations de ces initiatives conservatrices avance d'un pas décisif déjà au début de l'année 1793: à ce moment – Édouard Pommier l'a bien démontré⁵⁵ – la conception d'une table rase est suspendue au profit d'une discrète réintégration de l'histoire et d'une argumentation en faveur de valeurs historiques. Cette réhistorisation se manifeste, d'après Pommier, dans les écrits de François Boissy d'Anglas, surtout dans ses «Quelques idées sur les arts», du 13 février 1794. Boissy d'Anglas y prend pour point de départ de son jugement qu'il est impossible de créer l'homme nouveau *ex nihilo* et du fait qu'il faut se servir pour la régénération d'hommes déjà existants qui ont une propre histoire vécue:

*Ce n'est pas un peuple nouveau que nous sommes chargés d'organiser [...]; c'est un vieux peuple dont il faut assurer la régénération; c'est une nation composée de vingt-cinq millions d'hommes, longtemps façonnée à tous les genres de tyrannie, & devenue libre en un jour par le seul élan de son courage & par le seul résultat des progrès de la raison*⁵⁶.

Il est impossible de nier complètement l'histoire, car le recommencement absolu est un paradoxe – pourquoi le «re-» ou le «ré-» dans «régénération»⁵⁷ si l'on ne se réfère pas à quelque chose déjà existant? Sans génération préexistante pas de régénération, sans chute préalable pas de résurrection. Au cours de cette réintégration post-thermidorienne de l'histoire dans le discours idéologique du patrimoine⁵⁸ l'œuvre d'art regagne de l'importance dans sa manifestation

cution du décret du 18 du premier mois, relatifs aux emblèmes de la féodalité et de la royauté, suivi d'un nouveau décret rendu dans la séance du 3 du deuxième mois ou du brumaire». Il s'ensuivit le «Décret qui défend d'enlever, de détruire, mutiler ni altérer en aucune manière, sous prétexte de faire disparaître les signes de féodalité ou de royauté, les livres imprimés ou manuscrits, les gravures et dessins, les tableaux, etc.».

- 55 Édouard POMMIER, Boissy d'Anglas: culture et conscience de l'histoire en l'an II, dans: JOUTARD (dir.), L'espace et le temps reconstruits (voir n. 26), p. 153–167; ID., Idéologie et musée à l'époque révolutionnaire, dans: Michel VOVELLE (dir.), Les images de la Révolution française, Paris 1988, p. 57–78; voir aussi Hans-Jürgen LÜSEBRINK, Aufklärerisches Erkenntnispotential vs. institutionelle Erkenntnissschranken. Zur Geschichtsschreibung Henri Grégoires (1751–1831), dans: Horst Walter BLANKE, Jörn RÜSEN, Von der Aufklärung zum Historismus: Zum Strukturwandel historischen Denkens, Paderborn et al. 1984, p. 203–218, surtout p. 209–210.
- 56 François BOISSY D'ANGLAS, Quelques idées sur les arts, sur la nécessité de les encourager, sur les institutions qui peuvent en assurer le perfectionnement et sur divers établissements nécessaires à l'enseignement public, 25 pluviôse an II, p. 3.
- 57 Sur le concept de la régénération de la Révolution voir Antoine DE BAECQUE, The Body Politic. Corporeal Metaphor in Revolutionary France, 1770–1800, Stanford 1997, surtout chap. 3: «Regeneration»; ID., L'homme nouveau est arrivé. La «régénération» du français en 1789, dans: Dix-huitième siècle 20 (1988), p. 193–208; Alyssa GOLDSTEIN SEPINWALL, Les paradoxes de la régénération révolutionnaire. Le cas de l'abbé Grégoire, dans: Annales historiques de la Révolution française 321 (2000), p. 69–99.
- 58 Le concept de patrimoine a été abondamment étudié dans la littérature récente. Je cite seulement: Jean BABELON, André CHASTEL, Alain ERLANDE-BRANDENBURG, La notion de patrimoine, dans: Revue de l'art 49 (1980), p. 5–32; Dominique POULOT, Musée, nation, patrimoine 1789–1815, Paris 1997; Roland RECHT, Penser le patrimoine. Mise en scène et mise en ordre de l'art, Paris 1998; Annie HÉRITIER, Genèse de la notion juridique de patrimoine culturel, 1750–1816, Paris 2003; Françoise CHOAY, L'allégorie du patrimoine. Nouvelle édition, Paris 2009.

spécifique de monument historique⁵⁹. *Un monument public est, pour ainsi dire, le drame abrégé d'un grand événement*⁶⁰, écrit Grégoire dans son «Rapport sur les inscriptions». Par cette définition, il suit Louis de Jaucourt dans l'«Encyclopédie» de Diderot et d'Alembert: *On appelle »monument«, tout ouvrage d'Architecture & de Sculpture, fait pour conserver la mémoire des hommes illustres, ou des grands événemens, comme un mausolée, une pyramide, un arc de triomphe, & autres semblables*⁶¹. Par contre, pour Grégoire, les monuments sont surtout des mémoriaux qui conservent le souvenir d'un passé néfaste (un »Mahnmal« – mot allemand intraduisible dans sa connotation négative). C'est pour cela qu'il cite dans son »Troisième Rapport« l'idée de Georg Christian Gottlieb Wedekind d'ériger à Strasbourg un pilori sous forme de pyramide et de le décorer d'une inscription ayant à jamais valeur admonitoire: *Citoyens de Strasbourg, que ce monceau de ruines soit pour vous une leçon salutaire de ne jamais permettre que le système de terreur renaisse parmi vous. Songez au jugement de la postérité*⁶².

9. La France régénérée, l'immense dépôt du patrimoine

Malgré toutes les dégradations et tous les excès du vandalisme révolutionnaire, l'attitude de la Révolution envers les œuvres d'art est marquée par une étrange dialectique entre destruction et conservation. Le nouvel ordre des choses s'établit pour les objets d'art dans la nouvelle institution du musée. Bruno Latour a même proposé d'interpréter l'établissement des premiers musées pendant la période révolutionnaire comme acte expiatoire apte à faire oublier les délits du vandalisme⁶³. La grande question qui concerne l'interaction entre le vandalisme et la muséalisation a été profondément analysée par Dominique Poulot, Édouard Pommier et Roland Recht⁶⁴. J'apporte ici juste quelques remarques supplémentaires: ainsi que les livres dans la bibliographie nationale, les œuvres d'art sont soumises au procédé tripartite de registration totale: à savoir l'inventaire, rassemblement dans les dépôts, enfin translation en un lieu qui leur impose un nouvel ordre et les présente à un nouveau public. L'intégration dans le musée anéantit toute puissance préexistante de l'objet, qui n'est plus un objet de culte ou un véhicule de représentation politique, mais uniquement une œuvre d'art réduite à sa valeur purement esthétique⁶⁵. C'est surtout le dépôt qui joue un rôle important dans ce procédé de décontext-

59 Voir Dominique POULOT, Naissance du monument historique, dans: Revue d'histoire moderne et contemporaine 32 (juillet/septembre 1985), p. 418–450.

60 GRÉGOIRE, Rapport sur les inscriptions (voir n. 4), p. 4.

61 Article »Monument«, dans: Denis DIDEROT, Jean Baptiste LE ROND D'ALEMBERT, Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, vol. 10, p. 697.

62 GRÉGOIRE, Troisième Rapport sur le Vandalisme (voir n. 13), p. 53.

63 Bruno LATOUR, Iconoclasm. Gibt es eine Welt jenseits des Bilderkrieges?, Berlin 2002, p. 13.

64 Voir les titres cités dans n. 56 *supra*; voir aussi: Dominique POULOT, Revolutionary »Vandalism« and the Birth of the Museum: The Effects of a Representation of Modern Cultural Terror, dans: Susan M. PEARCE (dir.), Art in Museums, London, Atlantic Highlands N. J. 1995, p. 192–214.

65 Voir Stanley J. IDZERDA, Iconoclasm during the French Revolution, dans: The American Historical Review 60 (1954), p. 13–26, ici p. 24; 26: »It seems probable that when these works were seen in the museum, torn out of their cultural context, they were regarded only as »art«; their significance as tokens, symbols, or *mana* had been drained away because of their placement in an artificial situation, a strange milieu. [...] – iconoclasm is thus achieved without destruction«; voir aussi POMMIER, Discours iconoclaste (voir n. 12), p. 306–307; DELOCHE, LENIAUD, La culture des sans-culottes (voir n. 34), p. 30–31: »Dès lors, la consigne de conservation n'a plus la résonance sacralisante qu'elle revêtait dans l'idéologie, car elle s'efface derrière le projet encyclopédique de l'inventaire. Et si, par une apparente trahison d'intention, les objets sont paradoxalement soustraits à leur site au profit d'un isolement *in vitro* (l'ambition de Lenoir était de réunir en un lieu unique les documents d'une histoire de l'art en France), il s'agit seulement de les dénaturiser

tualisation et de désymbolisation en tant que point de ralliement des objets encore empreints de valeurs idéologiques préalables; ici, il ne sont pas encore mis en ordre, mais seulement rassemblés. Pour une certaine période ils y sont stockés, à l'abri du public, car les dépôts sont scellés. C'est pendant ce stockage, pendant ce temps d'épuration qu'ils expérimentent une sorte de rite de passage, de neutralisation idéologique. L'histoire passée des objets tombe dans l'oubli; il en résulte un objet sans histoire, prêt à être réintégré dans n'importe quel nouveau contexte.

En tant qu'objets neutralisés, les œuvres d'art ont même le droit maintenant de témoigner d'une histoire nationale surtout stylistique et peuvent ainsi être utilisées sans danger pour l'instruction publique. C'est cette perspective éducative qui rend les monuments artistiques, littéraires et scientifiques précieux aux yeux de Grégoire et constitue leur valeur prééminente: *Législateurs*, demande-t-il, *que vous prescrit l'intérêt national? C'est d'utiliser au plutôt vos immenses et précieuses collections, en les faisant servir à l'instruction de tous les citoyens*⁶⁶. Et c'est dans cette perspective de l'abolition de l'ignorance (cette dernière représentant d'ailleurs une des causes principales du vandalisme d'après Grégoire) que la France devient un immense dépôt de biens culturels et d'un patrimoine qu'il faut en tout cas conserver pour les générations à venir⁶⁷. Même les monuments de l'absolutisme et du despotisme sont revalorisés en tant que témoins historiques utiles à l'éducation nationale. *Les monumens des arts [...] sont la gloire de la Nation*⁶⁸, décrète l'abbé.

D'où s'ensuit un certain sentiment d'orgueil nationaliste, un nouvel intérêt pour l'histoire nationale de la »Grande Nation«⁶⁹, qui culmine dans l'idée d'une suprématie culturelle. La France libérée réclame donc à bon droit un rôle exemplaire de modèle civilisateur pour toutes les autres nations européennes. Les œuvres d'art deviennent les meilleurs vecteurs de cette idée:

(artificialisme), de les transformer en signes (nominalisme) pour s'en assurer le réel contrôle. Cette science, qui ne travaille pas sur les choses mêmes, mais sur leur représentation par signes, soumet la logique des choses à celle des signes. Par cette algèbre des signes, on ne se donne pas tant les moyens de gérer la mémoire collective que de s'assurer le monopole de l'outil de communication, et, par là même, le succès de l'entreprise révolutionnaire. Bref, les révolutionnaires ont développé une science générale au nom d'une technique dont la destination ultime reste sans doute l'organisation sociale: une science de la culture, une anthropologie sociale, au service d'un idéal politique«.

66 GRÉGOIRE, Rapport sur les destructions opérées par le Vandalisme (voir n. 15), p. 30.

67 Voir Joseph L. SAX, Heritage Preservation as a Public Duty: The Abbé Grégoire and the Origins of an Idea, dans: Michigan Law Review 88 (1990), p. 1142–1169.

68 GRÉGOIRE, Second Rapport sur le Vandalisme (voir n. 53), p. 42.

69 Illustrer l'histoire nationale de la France sous la forme d'une histoire des styles, c'était l'idée fondamentale du musée des Monuments français d'Alexandre Lenoir. Voir: TAUBER, Bilderstürme (voir n. *), p. 250–251; sur Lenoir et sa conception muséologique voir entre autre: Alexandre LENOIR, Musée des Monumens français, ou description historique et chronologique des statues en marbre et en bronze, bas-reliefs et tombeaux des hommes et des femmes célèbres, pour servir à l'histoire de France et à celle des arts, 6 vol., Paris 1800–1806; Francis HASKELL, Die Geschichte und ihre Bilder. Die Kunst und die Deutung der Vergangenheit, Munich 1995; Dominique POULOT, Alexandre Lenoir et le musée des Monuments français, dans: Pierre NORA (dir.), Les lieux de mémoire, t. II: La nation, Paris 1996, p. 497–531; ID., Le musée des Monuments français d'Alexandre Lenoir, dans: Barry BERGDOLL (dir.), Le musée de sculpture comparée: naissance de l'histoire de l'art moderne, Paris 2001, p. 36–43; Christopher M. GREENE, Alexandre Lenoir and the Musée des Monuments Français During the French Revolution, dans: French Historical Studies 12 (1981), p. 200–222; Roland RECHT, L'Élysée d'Alexandre Lenoir: nature, art et histoire, dans: Revue germanique internationale 7 (1997), p. 47–57; Ulrich REHM, Ein Schlafplatz der Geschichte: Alexandre Lenoirs »Jardin Élysée«, dans: Claudia DENK, Der bürgerliche Tod: Städtische Bestattungskultur von der Aufklärung bis zum frühen 20. Jahrhundert, Regensburg 2007, p. 122–131.

Que le respect public entoure particulièrement les objets nationaux, qui, n'étant à personne, sont la propriété de tous. Ces monumens contribuent à la splendeur d'une nation, et ajoutent à sa prépondérance politique. C'est là ce que les étrangers viennent admirer⁷⁰.

L'intérêt précoce que Grégoire (sous l'influence de David Leroy⁷¹) porte aux monuments de l'architecture médiévale (surtout gothique) a souvent été mis en valeur – dans ce contexte argumentatif, il s'explique plutôt par une motivation politique et éducative que sur un plan purement esthétique. Le Moyen Âge a de grands mérites en tant que précurseur d'une histoire glorieuse de la nation française sous la Révolution:

Amiens réclame, avec le zèle le plus ardent et le plus louable, la conservation de sa cathédrale, un des plus beaux monumens gothiques qui soient en Europe: la magnificence, la hardiesse et la légèreté de sa construction en font une des plus hardies conceptions de l'esprit humain. Les mêmes réflexions s'appliquent à celle de Strasbourg, dont la tour est la plus haute pyramide de l'Europe; et peut-être n'est-il pas inutile de dire qu'elle n'est guère inférieure en élévation à la plus haute pyramide d'Égypte, mais qu'elle lui est bien supérieure en bâtisse; car celle-ci présente dans sa coupe un triangle dont la base est plus grande que la hauteur. Quand le connoisseur contemple ces basiliques, ses facultés, suspendues par l'admiration dont il est saisi, lui permettent à peine de respirer; il s'honore d'être homme en pensant que ses semblables ont pu exécuter de tels ouvrages, et la satisfaction qu'il éprouve en les voyant sur le sol de la liberté ajoute au bonheur d'être François⁷².

Malgré la conception toute nouvelle après la nationalisation des biens ecclésiastiques en 1789, l'abbé Grégoire utilise les termes collectivistes de «propriété nationale» ou des «biens nationaux» assez souvent dans ses rapports sur le vandalisme: *Le mobilier appartenant à la Nation a souffert des dilapidations immenses, parce que les fripons, qui ont toujours une logique à part, ont dit: «nous sommes la nation»⁷³ ou même *Un grand homme est une propriété nationale⁷⁴*. Mais au moment où les achèvements culturels deviennent des indicateurs d'une supériorité nationale, on n'est plus loin de l'expansion de ce droit de possession au-delà des frontières nationales. Et le conservateur de l'héritage national se transforme clandestinement en protecteur universel, qui doit mettre sous sa vigilance légitime toutes les œuvres d'arts qui sont menacées par leur environnement ignorant, surtout dans les nations moins éclairées que la France libérée, qui ne savent même pas les apprécier.*

À la fin du premier «Rapport sur le Vandalisme», Grégoire se sert d'un argument qu'on va retrouver quelques années plus tard dans les discours légitimistes des saisies de biens culturels par Napoléon dans toute l'Europe. La France en tant que patrie de la Révolution est le seul endroit approprié aux produits des arts libéraux, qui ne peuvent nulle part mieux développer leur potentiel d'instruction que dans un pays véritablement libre et éclairé:

Rome moderne n'a plus de grands hommes; mais ses obélisques, ses statues, appellent les regards de l'univers savant. Tel Anglais dépensoit deux mille guinées pour aller voir les monumens qui ornent les bords du Tibre. Certes, si nos armées victorieuses pénètrent en Italie, l'enlèvement de l'Apollon du Belvédère et de l'Hercule Farnèse seroit la plus brillante conquête. C'est la Grèce qui a décoré Rome; mais les chef-d'œuvres des répu-

70 GRÉGOIRE, Rapport sur les destructions opérées par le Vandalisme (voir n. 15), p. 32.

71 Voir VIDLER, Grégoire, Lenoir et les «monuments parlants» (voir n. 54), p. 140.

72 GRÉGOIRE, Second Rapport sur le Vandalisme (voir n. 53), p. 38.

73 ID., Rapport sur les destructions opérées par le Vandalisme (voir n. 15), p. 13.

74 Ibid., p. 24.

*bliques grecques doivent-ils décorer le pays des esclaves? La République française devrait être leur dernier domicile*⁷⁵.

Le musée Napoléon profitera plus tard de cet argument, et les cicatrices infligées par le vandalisme au patrimoine français seront enfin refermées par cette récompense⁷⁶: C'était ainsi que Napoléon pouvait prétendre qu'il avait »rapatrié« à juste titre le corps immaculé et intact de l'Apollon du Belvédère, cette icône classique de simplicité, de liberté, de beauté et de bonté.

75 Ibid. (voir n. 15), p. 32.

76 Voir BACZKO, Comment sortir de la Terreur (voir n. 14), p. 303, n. 1.